

LA FORMATION DU PERMIS B96 : Durée : - 7h dont 3 heures en circulation.

1 – HORS CIRCULATION

Toute personne devant conduire un véhicule de la catégorie B avec une remorque de plus de 750 kg de PTAC lorsque la somme des PTAC de l'ensemble constitué (véhicule tracteur remorque) est supérieur à 3500 kg et inférieur ou égale à 4250 kg, doit réaliser dans un centre de formation agréé une formation d'une durée de 7heures conformément au programme ci-dessous.

Prérequis : Etre titulaire du permis B. -Satisfaire aux conditions médicales et administratives.
Avoir 18 ans minimum

Objectif de la formation :

- Connaître les principales règles de circulation
- Savoir s'intégrer à la circulation
- Connaître les différentes signalisations
- Avoir des notions concernant le véhicule et son entretien
- Maîtriser les manœuvres de Base avec l'ensemble constitué.

LA FORMATION SEQUENCE HORS CIRCULATION (4 HEURES) :

Cette séquence alterne théorie et pratique et a pour objectif l'acquisition de savoirs et de savoir-faire spécifiques indispensables à la prise en charge et à l'utilisation en toute sécurité de ce type d'ensemble. Connaître et comprendre l'utilité de la réglementation concernant : Les poids et masses Les plaques Le freinage des remorques Les rétroviseurs additionnels Les équipements obligatoires de la remorque Connaître et comprendre l'utilité de la signalisation et des règles de circulation spécifiques à la conduite d'un ensemble Signalisation spécifique Utilisation des voies Connaître et comprendre l'utilité des vérifications à effectuer avant le départ

SEQUENCE EN CIRCULATION (3 HEURES) :

L'objectif de cette séquence est de travailler sur l'adaptation des comportements de conduite du ou des élèves aux particularités de la conduite d'un ensemble et de susciter une prise de conscience des risques qui y sont associés. La séquence de circulation s'effectue avec un maximum de trois élèves dans le véhicule tracteur. Chaque élève effectue cinquante minutes au minimum de conduite. Il bénéficie des explications et des conseils de l'enseignant. A l'issue de cette phase de conduite, dix minutes sont consacrées au bilan de la prestation de chaque élève. Ce bilan comprend : Le ressenti de sa prestation par l'élève. Dans le cas d'une formation collective, un échange avec les autres élèves sur ce qu'ils ont perçu de la prestation. Un bilan de la prestation, réalisé par l'enseignant de la conduite, accompagné de conseils en lien avec la conduite de ce type d'ensemble.

DEROULEMENT :

La formation au permis de conduire débute par une heure d'évaluation de départ. Celle-ci a pour but d'élaborer un contrat de formation. (cf. 1.1 Décrire le procédé d'évaluation).

Vous pourrez programmer les heures de conduite par simple contact avec le secrétariat de l'auto-école. Celles-ci peuvent être suivies aussi bien en parallèle de votre formation au code qu'ultérieurement, une fois votre Code de la Route obtenu.

L'apprentissage de la conduite est progressif, la formation et le rythme de formation s'adapte aux capacités de chaque élève. Vous allez effectuer votre apprentissage de la conduite selon le REMC, à chaque séance, nous nous efforcerons de suivre un objectif précis de formation, tout en respectant les besoins de l'élève et l'ordre des quatre compétences de la formation :

- 1 Maîtriser le véhicule
- 2 Circuler dans des conditions normales
- 3 Circuler dans des conditions plus difficiles
- 4 Conduite en autonomie et éco-conduite